

## Fiche Pratique 7

# L'Espace Actionnaire en ligne

L'Espace Actionnaire est destiné aux **Actionnaires au nominatif** et permet d'effectuer des démarches en ligne.

Les Actionnaires détenant leurs actions **directement chez Air Liquide** peuvent y effectuer **leurs transactions en ligne au taux de courtage de 0,1 %\* HT sans minimum.**

**L'Espace Actionnaire** en ligne vous permet de **gérer en direct** votre portefeuille d'actions en toute **simplicité et sécurité**. Il vous propose une série de services dans un cadre fiable et accessible **24h/24, 7j/7**.

**Accédez à votre Espace Actionnaire depuis [actionnaireliquide.com](https://actionnaireliquide.com) ou [airliquide.com](https://airliquide.com)**

- **Si vous vous êtes déjà connecté(e)** : saisissez votre e-mail et votre code d'accès.
- **En cas de première connexion** : saisissez votre **identifiant** indiqué sur les documents de compte adressés par Air Liquide et suivez les instructions.
- **Si vous avez des questions** : vous pouvez nous **envoyer un e-mail depuis [airliquide.com](https://airliquide.com)** (rubrique Actionnaires > contactez-nous) ou nous appeler au **0 800 166 179** (appel gratuit depuis un poste fixe).




## Le + Air Liquide

Si vous détenez vos actions directement chez Air Liquide, **les droits de garde** et les **frais de gestion** sont **totalemt gratuits**. Depuis l'Espace Actionnaire, les **frais de courtage** sont **parmi les plus bas du marché à 0,1 %\* HT sans minimum**.

*\* Pour les achats réglés en totalité par prélèvement automatique (zone SEPA) ou par carte bancaire (maximum 3 000 €) et pour toutes les ventes.*

### Les multiples services disponibles sur votre Espace Actionnaire en ligne

Si vous êtes Actionnaire	Via un établissement financier (nominatif administré)	Directement chez  Air Liquide
<b>VOS INFORMATIONS PERSONNELLES</b>		
Visualiser l'ensemble des comptes-titres Air Liquide dont vous avez la gestion	●	●
Accéder directement à vos informations personnelles	● <sup>(a)</sup>	●
Modifier vos coordonnées		●
<b>VOS DOCUMENTS D'ACTIONNAIRE</b>		
Consulter et télécharger vos documents de compte : situation de compte, Imprimé Fiscal Unique (IFU)		●
Consulter et télécharger votre portefeuille d'actions ainsi que vos droits à la prime de fidélité	● <sup>(a)</sup>	●
Demander votre dispense d'acompte sur les dividendes		●
<b>LA GESTION DE VOS ACTIONS</b>		
Acheter ou vendre des actions		● <sup>(b)</sup>
Visualiser le montant de vos dividendes et l'historique de vos opérations en temps réel		●
<b>VOTRE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>		
Demander à recevoir votre convocation à l'Assemblée Générale	●	●
Voter les résolutions de l'Assemblée Générale	●	●

(a) Ces informations sont transmises par votre établissement financier.

(b) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte avec Air Liquide (à télécharger depuis le site [airliquide.com](https://airliquide.com), rubrique Actionnaires > Vos documents essentiels, ou à demander à la Direction du Service Actionnaires).

# 07